



## Rapport de la Commission des finances concernant le préavis 03/2025 relatif à l'ajustement du bilan pour le passage au MCH2

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie les 28 avril et 5 mai 2025 pour étudier l'objet cité en titre. Monsieur le Syndic José Manuel Fernandez responsable des finances accompagné de Madame la Boursière Ingrid Ciampi se sont mis à disposition de la Commission pour apporter des éclaircissements et répondre de manière détaillée et transparente aux questions soulevées par ce préavis.

Les questions et les discussions avec la Municipalité et la Boursière ont débordé de l'objet précis de ce préavis, mais nous ont montré l'étendue et la complexité du changement de système comptable. La migration doit être prête pour l'élaboration du budget en juin 2025 déjà. Le logiciel comptable ne change pas, mais il est mis à jour avec des nouvelles dispositions. Il est clair que ces changements entraînent des frais supplémentaires, une somme de CHF 6000.- était au budget 2025 et surtout beaucoup d'heures de travail à tous les niveaux.

Quant à l'objet du préavis, nous avons étudié avec attention le transfert des quatre actifs du bilan soumis à l'approbation du conseil communal, ainsi que tous les autres biens communaux et participations financières des annexes mises à disposition. Les réflexions qui ont conduit aux transferts des actifs sont logiques et justes tout comme celles du maintien des autres postes.

Nous avons modifié les conclusions du préavis afin de les faire concorder avec les tableaux et explications développées dans le préavis.

### Conclusions

En conclusion, la Commission des finances propose à l'unanimité des membres présents, au Conseil communal :

1. de reclasser l'immobilisation suivante les parts sociales de la Raiffeisen du patrimoine administratif au patrimoine financier
2. de reclasser les immobilisations suivantes la parcelle 8 à Lavigny, l'Ancienne école et le Carnotzet du patrimoine financier au patrimoine administratif.

Pour la Commission des finances :

Matthew Thomson  
Président

Luc Magnollay  
Rapporteur

Ettoy, le 6 mai 2025